

La Petite Tunisie

Le Petit Tunisien

SOCIALE

La Tunisie Socialiste

Insertions : 1^{re} page: 5 fr. la ligne ; 2^e page: 3 fr. la ligne
Abonnements et annonces payab. d'avance

Rédacteur en Chef : EMILE LACROIX

Abonnements : Tunisie et Constantine : un an 10 fr. ; France et Etranger, 12 fr.

AUTOUR

DES

Services Economiques Indigènes

La Tunisie Française publie dans son numéro du 1^{er} octobre sous le titre : « La fin d'une dualité administrative » autrement dit la disparition des Services Economiques Indigènes l'information suivante :

« Les Services Economiques Indigènes ont vécu. C'est là une nouvelle que certains renseignements nous autorisent à croire fondée.

« Disons, tout de suite, que la liquidation de ce service ne porte aucun préjudice aux fonctionnaires qu'il occupait. Ces messieurs seront casés au Secrétariat Général du Gouvernement Tunisien, dont les Services Economiques n'étaient en réalité, qu'une annexe plus spécialement consacrée à l'usage des indigènes.

« Seul M. Bériel, chef des Services défunts, n'ira pas au Dar el-Bey. On prétend qu'il serait nommé directeur de l'Office Tunisien à Paris, en remplacement de M. Geoffroy Saint-Hilaire, qui serait rappelé avec avancement à la Direction de l'Agriculture.

« Malgré la sympathie qu'inspiraient la plupart de ses fonctionnaires, nous avons reproché à cette institution — et nous n'avons pas été les seuls — d'apporter aux indigènes à se passer des administrations établies pour tous les habitants de la Tunisie. Ainsi, nos protégés pouvaient croire, non sans raison, qu'ils avaient droit à toute une organisation administrative propre. Ce privilège était vraiment exorbitant et coûtait très cher à la Colonie. De plus, comme il se découvre toujours des besoins nouveaux, les Services Economiques allaient en grandissant en dépenses plutôt qu'en économies.

« Les indigènes vont donc rentrer dans le droit commun et c'est un bien car nous devons les faire évoluer dans le cadre des institutions communes à tous les habitants de la colonie, au lieu de leur apprendre à s'en passer en créant des organismes spéciaux.

« Cette institution, due à une idée malheureuse, à une fausse sensibilité pour les indigènes, est tombée parce qu'elle ne reposait sur aucune base solide. Comme toute maison qui penche, elle constituait un danger.

« Paix à ses cendres ! »

Et le *Journal de Tunis*, dans son numéro du 1^{er} octobre également, écrit ce qui suit :

« On a annoncé la suppression probable et assez prochaine des Services Economiques Indigènes, devenus, au dire des adversaires de cette administration, un Etat dans l'Etat.

« M. Philippe Bériel, qui la dirige, ira à Paris prendre la Direction de l'Office du Gouvernement Tunisien.

« Les fonctionnaires détachés reprendraient rang dans leurs administrations respectives et les affectés, passeraient au Gouvernement Tunisien.

« Si cette dissolution signifie répartition des différents services dans les autres administrations dont le budget est suffisant pour en supporter les dépenses il n'y aura que demi-mal ; mais supprimer complètement une œuvre dont l'utilité est indéniable et qui a donné déjà des résultats excellents, serait une faute, à notre avis.

« Nous nous proposons de revenir, d'ailleurs sur la question, lorsque les intentions du Gouvernement se préciseront. »

Malgré les petits bruits qui courent nous avons, nous l'avons très sincèrement, très grande peine à croire que M. Lucien Saint, pour complaire à une douzaine de colons, veuille de gaieté de cœur, aller au devant d'ennuis sérieux que n'aurait pas de lui attirer la suppression des Services Economiques

Indigènes. Aussi comme notre confrère du « Journal de Tunis » nous nous abstenons d'ouvrir une polémique à ce sujet avant de connaître les intentions réelles du Résident Général à qui on prête un tas de projets qui n'ont probablement jamais germé dans son cerveau.

Cependant nos renseignements nous permettent de dire que depuis quelques mois la Direction Générale des Finances ne mandaterait plus le personnel des Services Economiques Indigènes qui serait payé — en attendant sans doute la régularisation de la situation — avec les fonds provenant d'un dépôt à la Banque de l'Algérie, cependant, tout dernièrement, un mandat de 7.000 francs environ — nous pourrions préciser le chiffre exact — aurait été établi par la Direction des Finances, c'est lui sans doute qui a donné naissance au bruit de la suppression des Services Economiques Indigènes.

M. le Résident Général va bientôt rentrer, nous serons donc fixés sur ses intentions à ce sujet et selon ce qu'il décidera ce sera la paix ou la guerre allumée en Tunisie, car les Indigènes qui ont pu apprécier les services éminents que leur rend l'institution créée par M. Alapetite n'accepteront pas sans mot dire une suppression qui ne s'expliquerait que par le désir d'être agréable à des colons au détriment de leurs intérêts. Nous pensons que M. le Résident Général, avant de prendre une décision définitive, ferait bien de consulter à nouveau la Conférence Consultative et de s'entourer d'avis moins intéressés que ceux qui ont juré la mort des Services Economiques Indigènes.

P.-S. — La Tunisie Française donne sans doute sans le faire exprès une note qui vient appuyer notre protestation contre la suppression des Services Economiques Indigènes puisque c'est grâce à cette institution qu'un jour viendra où nous pourrions nous passer de la main d'œuvre étrangère qui en prend véritablement un peu à son aise et fomenté des grèves par-ci par là.

Sans être trop curieux, nous voudrions savoir si la journée de huit heures a été instaurée en Italie ? Nullement, mais elle est pratiquée dans quelques centres industriels en raison de l'état d'anarchie qui règne dans certaines parties de la péninsule, alors pourquoi les ouvriers italiens de Tunisie voudraient-ils l'imposer ici. Et comme dit le *Journal de Tunis* que ceux qui ne sont pas contents aillent chez eux, au besoin le gouvernement pourrait les y engager, ce qui les ferait certainement rester tranquilles.

BULLETIN

Les minotiers contre la population

Il ressort clairement d'une polémique engagée dans les colonnes d'un confrère que les minotiers abusent criminellement de leur situation privilégiée, sinon pour affamer la population du moins pour maintenir les prix de la farine, de la semoule et du son à des hauteurs inacceptables car toute la vie chère dépend de ces trois aliments de première nécessité.

Le son, notamment, base de la nourriture des vaches laitières, est passé de 220 francs à 300 fr. la tonne et encore il est absolument impossible de s'en procurer du fin de blé dur car à ce prix, les marchands ont le toupet de livrer du son gros infiniment moins bon et moins nourrissant. Quand on

demande du son fin, la réponse est invariable : il n'y en a pas pour les Tunisiens, nous l'expéditions tout en France, on c'est 350 francs !

Et personne ne s'occupe de ces odieux spéculateurs, personne n'ose les traîner devant les tribunaux ; ils sont si riches qu'ils sont au-dessus des lois !

Et l'on voudrait que la presse ne les stigmatisât pas et chante les beautés d'un protectorat qui permet une telle exploitation ? Allons donc !

Qu'il commence par mettre à la raison ces exploitateurs de la faim : il le peut s'il le veut car dans l'arsenal de nos décrets il doit bien y en avoir un qui les vise, s'il n'en existe pas il est bien facile d'en édicter un qui mettra un terme à des agissements aussi coupables que criminels.

NOS ÉCHOS

Le retour de l'Excellence

Son Excellence Sidi Taieb Djellouli est rentré de France après une longue absence de trois mois, il a été reçu protocolairement au port, par le général de la garde beylicale Zaccaria et quelques amis dévoués dont le général Khaïrallah, mais l'entrevue entre le souverain et son ministre n'aurait rien eu de touchant au dire des assistants, S. A. sachant depuis longtemps à quoi s'en tenir sur ses sentiments intimes.

Nous voici en octobre, la récolte des olives est proche, il va pouvoir s'en occuper au mieux de ses intérêts et reboucher le trou de quatre vingt dix mille francs que lui a coûté son voyage, son fils aîné lui indiquera la manière, la bonne, de vendre sa récolte.

Des trains à supprimer

Un de nos abonnés de la vallée de la Medjerda qui a eu toutes les peines du monde, cet été, à avoir des wagons pour le transport de ses céréales, nous écrit pour nous dire qu'il ne comprend pas qu'on immobilise onze wagons couverts pour transporter quatre fois par jour les ouvriers des ateliers de Dubosville qui se trouve à mille ou douze cents mètres de la ville. Non seulement on immobilise ces wagons mais il y a par dessus la dépense de machine et de personnel occasionnée par les quatre trains journaliers.

Si les ateliers se trouvaient à plusieurs kilomètres comme ceux de Sidi-Fallah on comprendrait la circulation de ces trains, mais à douze cents mètres, c'est inadmissible, le personnel pouvant parfaitement faire le trajet à pied aussi nous prie-t-il de demander leur suppression dans l'intérêt même de la santé de ce lui-ci, des finances publiques et du trafic ; pour le repas de midi ceux d'entre eux qui habitent un peu loin emporteraient leur déjeuner comme le font ceux de Radès, St-Germain et Hammam-Lif et puis ceux qui pourraient trouver fatigant le trajet de quelques cents mètres auraient la ressource d'utiliser le tramway qui passe justement devant les ateliers.

Pour toutes ces raisons, d'économie de trafic et de santé, nous espérons qu'on voudra bien étudier de près la question afin de laisser libres au trafic tous les wagons, car il n'y en a pas de trop.

Un secrétaire général du Protectorat

On raconte beaucoup de choses sur les intentions de M. le Résident général. Nous ne savons d'ou parlent tous ces racontars car nous imaginons qu'il n'a confié à personne ce qu'il projette à part quelques confidences connues qui ne l'engageaient pas beaucoup.

On lui prête, entr'autres, l'intention — avec la suppression des Services Economiques Indigènes dont nous nous occupons plus haut, ce qui serait une véritable faute — de créer un secrétaire général du protectorat tout comme au Maroc mais là-bas il n'y a pas de secrétaire général du gouvernement. A quoi rimerait donc ce changement de titre ? donnerait-il plus d'importance au secrétaire général du gouvernement ; celui-ci, sous sa nouvelle appellation, aurait-il le pas sur les directeurs généraux et entraînerait-il la suppression du délégué à la résidence générale ? Nous ne le croyons pas car, au Maroc, tout comme à Tunis, il y a un ministre plénipotentiaire délégué à la résidence générale, M. Blanc et un secrétaire général du protectorat M. de Sorbiers de Pognadoresse qui a simplement rang de directeur général et n'a pas le pas sur les quatre directeurs généraux des Finances, Instruction publique, Commerce et Agriculture et Travaux publics — ajoutons que celui-ci est un inspecteur général des Ponts et Chaussées.

Au Palais d'Hammam-Lif

Les maçons, menuisiers, peintres et vitriers ont pris possession ces jours-ci du palais beylical d'Hammam-Lif en vue de le mettre en état pour le prochain séjour de S. A. le bey. On dit que l'arrivée du souverain aurait lieu en novembre aussi la population se réjouit déjà de la présence de la Cour dans la charmante station thermale. Nous engageons la municipalité à veiller de près à la propreté des rues qui laisse un peu à désirer et à faire rentrer tous ces déballages de caisses et autres devant les magasins.

On rentre, on rentre

La liste des rentrées serait trop longue à publier en entier car chaque bateau nous a ramené cinq à six cents fugitifs, citons M. Lescure, directeur général de l'Agriculture et du Commerce ; MM. Curtelin et Chabert, vice-présidents de la Municipalité et M. Nabonne, directeur des Travaux de la Ville ; M. Chapot, vice-président du tribunal, M^{me} et M. Daloz, substitut ; MM. Duran-Angliviel, Tibi, Baissat, Khiaf, Stella-Bourdillon, avocats ; M^{me} et M. Mouchard, directeur de la Compagnie du Gaz et des Eaux ; M^{me} et M. Favières, directeur général adjoint des Travaux Publics ; M^{me} et M. Colombe, directeur du Magasin général ; M^{me} et M. Ellefsen, consul de Danemark, etc. etc., et une multitude de professeurs, maîtres et maîtresses d'écoles et autres budgétivores aux dents plus ou moins longues, criant famine, ce qui ne les empêche pas d'aller passer de longs mois en France, et cette semaine ou la prochaine ou la suivante nous verrons arriver M. le Résident général et M^{me} Lucien Saint, M^{me} et M. Puaux, M^{me} et M. Bériel, M^{me} et M. Mourgnol, M^{me} et M. Barbarat, M^{me} et M. Pelle, président de la Chambre de Commerce, M^{me} et M. Ducos de la Haille, et quelques autres personnages de moindre envergure.

Tous ces déplacements représentent un nombre respectable de billets de mille perdus à tout jamais pour la Tunisie, si nous suivions l'exemple de l'Angleterre nous n'assisterions pas toutes les années à cette fuite éperdue qui tourne au scandale depuis 30 ans, car les premières années du protectorat les départs étaient peu nombreux et cependant la température était autrement pénible à supporter car les plantations arborescentes et les vignobles étaient rares — et c'était le bon temps alors, nul ancien ne nous contredira.

La ligne de Bab-Saâdoun

Un de nos amis, absent de Tunis, depuis quelques mois, nous fait part de son désappointement du changement de terminus survenu à la ligne de Bab-Saâdoun-Al-Djazira.

Sans méconnaître l'utilité de la ligne Al-Djazira-Marine, qui dégage d'abord l'avenue de France, il nous demande d'intervenir auprès de la compagnie pour que le terminus Bab-Saâdoun-Rome soit déplacé à Al-Djazira, les voitures de la Marine et de Bab-Saâdoun alternant entre la résidence et Al-Djazira.

Cette solution nous paraît sage aussi nous pensons que la compagnie, si soucieuse des intérêts du public, ne manquera pas de l'étudier afin de donner satisfaction au public.

Où il y a d'la gêne !..

Il est bien regrettable que certain organe corporatif ne soit pas répandu dans le public, celui-ci y verrait de quelle façon rosse des salariés peuvent baffouer leurs chefs et les directeurs des grandes administrations qui ont un droit de contrôle sur eux.

Puisqu'on ne leur dit rien, ils auraient bien tort de se gêner. Qu'ils continuent.. comme le nègre.

Nouveau journal colonial

Nous avons reçu les trois premiers numéros d'un grand journal colonial fort bien fait : *L'Effort Colonial* qui vient de paraître à Paris sous la direction de M. Diagne, député du Sénégal, commissaire des troupes noires.

Nous lui souhaitons longue vie et prospérité.

Les « travailleurs » ont repris le collier

Après trois mois de repos forcé passés en France les « travailleurs » ont repris le dur collier lundi matin. Il fallait voir leur mine déconfite aussi nous ne pouvons nous empêcher de nous apitoyer sur leur sort car la somme de travail qu'il va falloir fournir représente une besogne considérable de 15 journées de 8 heures par mois ! Pauvres bougres ! Infortunés victimes.

En voici le décompte pour ceux qui ne voudraient pas le croire :

Rentrée le lundi 3 octobre à 8 heures : travail de 8 à 11 heures et de 1 h. à 4 h. soit : 6 heures par jour, premier repos — le jeudi 6 — second repos le dimanche 9 — 3^e repos le jeudi 13 — 4^e repos le dimanche 16 — 5^e repos le jeudi 20 — 6^e repos le dimanche 23 — 7^e repos le jeudi 27 — 8^e repos du samedi 29 exclu au vendredi 4 novembre pour les fêtes de la Toussaint et du jour des morts — avec pont le lundi 31 — soit pour octobre en tout et pour tout 20 journées, il en est de même pour novembre, et pour décembre, le nombre de journées de travail plus réduit encore n'est que de 17 jours en raison des fêtes de la Noël et du jour de l'an dont les vacances commencent le 24.

Pauvres bougres ! leur sort est infiniment à plaindre aussi le gouvernement dans sa haute sollicitude songe à relever leurs salaires ce qui permettra à une famille que nous connaissons composée du mari, de la femme, de la fille et du gendre d'empocher la bagatelle de 60.000 fr. par an, ou lieu de 50 actuellement avec logement, chauffage et éclairage gratuits en plus ! La vie est dure aujourd'hui pour les « travailleurs » aussi se plaignent-ils et pour l'améliorer ils se constituent en syndicat au mépris de la loi ! Mais les lois ne sont faites que pour les imbéciles.

Nécrologie

La grande famille judiciaire de Tunisie a perdu deux de ses doyens : Maîtres

Nicolas Bodoy et Isaac Abéasis, avocats-défenseurs, décédés à quelques jours d'intervalle l'un de l'autre.

Leurs obsèques ont montré aux familles la part que la population prenait à leur deuil et auquel nous nous associons.

Nous avons enregistré à Souk-Ahras la perte d'un ami très cher, M. Montauzié, capitaine des douanes en retraite, chevalier de la Légion d'Honneur, officier d'Académie, commandeur du Nichan Iftikhar.

Nous réitérons à sa famille nos bien vives condoléances en la priant de croire que nous nous associons à sa douleur.

Jacques Bahar et l'Alliance Israélite

(Suite et fin)

A moins forte raison à une institution qui se proclame universelle — n'est-ce que pour encaisser cotisations et offrandes? — et qui est supposée devoir être universaliste aussi.

N'est-ce pas sa mission congénitale, sinon son ambition, d'être, suivant le mot d'Isaïe XLIII, 6: « L'Alliance du peuple et la lumière des nations ».

S'occuper à tort et même criminellement eût été au moins, s'occuper.

Mais, ne pas s'occuper du tout c'est pire. C'est anti-judaïque, n'est-ce pas, je crois, Rabbi Raba qui a dit au Talmud: « Le monde n'a été créé que pour les justes et pour les criminels parfaits ».

En plaidant neutralité et tiédeur vomitive, comme l'appelle l'Apocalypse à propos de l'Eglise de Laodicée, l'Alliance allègue sa propre honte, — turpitudinem propriam, se proclame indigne d'audition et déshonore son propre démenti.

Je ne la vitupère ici, qu'on le sache, qu'avec la dernière répugnance. Le seul effet pratique ne peut en être que de faire hausser la cote du chantage de la presse antisémite, qui en vit déjà assez largement. Ce m'est donc douloureux que l'accomplissement d'un devoir se double parasitairement d'un retrait de marrons du feu aussi ridicule.

Mais ne suis-je pas en train de parler en non-juif, qui ne se connaît d'obligations qu'envers ses congénères, au lieu de parler en juif de pur sang?

Penser en juif, c'est penser saintement, c'est tout mesurer à l'étalon de justice. La justice à la juive, c'est d'abord ne pas commettre l'injustice, puis, ne pas la tolérer. Enfin — et encore! — ne pas la vouloir subir, car dit le Mi-

drache Rabba, « Israël est l'agneau, l'holocauste parmi les nations ».

Or, armés de leur privilège de conservation du cimetière, que les juifs tunisois tiennent, non pas des lois du Protectorat, mais de la tolérance du Gouvernement, ils tyrannisent la population cependant qu'il est de civilisation française, que les cimetières sont désaffectables et que la juiverie française y est concordatairement assujettie.

Eh bien, la mission de l'Alliance Israélite, qui est la fonction juidaïque par excellence, d'instruire non seulement l'enfance, mais le peuple, cette mission était substantiellement de rappeler au Tunisois le précepte talmudique que: « la loi de la cité doit être notre loi. *Din medina dinekha* ».

Voyant impassiblement des juifs commettre l'injustice, l'Alliance ne s'est montrée ni juive ni française. Je la mets au défi d'ébranler cette doctrine.

Elle n'est habile, en matière de justice, que pour la revendiquer à son profit, pour publier dans sa cave, un périodique introuvable, dont je ne sais que le titre: *Paix et Droit* — ce qui n'est même pas français, mais allemand, notre langue réclamant l'article. Et puis, quel pléonisme de paysan! La paix n'est-elle pas la résultante du droit et le droit peut-il régner sans la paix?

A moins qu'elle n'ait voulu insinuer: Donnez-nous la paix et des droits en sus!

Quoi qu'il en soit il en ressort que s'il y a en Israël une hiérarchie bureaucratique inflexible, organisée comme en aucune puissance, il n'y existe aucune direction morale que cet avachissement général des caractères ne profite qu'au mal.

Car dès que le bien veut s'affirmer, toutes les veuleries se convertissent électriquement contre lui en énergies furieuses et disciplinées.

« Il n'y a personne qui crie « Pour la justice — dit Isaïe LIX, 4 — et « il n'y a personne qui juge pour la « vérité... nous attendions la lumière et « voici les ténèbres; la splendeur et « nous marchons dans l'obscurité ».

N'en déplaise à l'Alliance, de même qu'à un certain degré de misère, l'homme est tout en droits à l'égard de la société, il est, à un certain degré de puissance, tant en devoirs, rien qu'en devoirs.

Partout où, en judaïsme, il y a un devoir à accomplir, l'Alliance se doit d'y figurer agissante, ostensiblement ou occultement.

C'est parce qu'elle n'a figuré nulle part, qu'on a pu menacer les juifs par centaines de mille. C'est parce qu'elle n'est pas à son devoir et qu'elle n'est pas à son devoir et qu'elle a émasculé toutes les âmes, qu'on ne peut pas trouver en juiverie, dix hommes de cœur — un *minion*, une décurie — pour l'y rappeler et reverser sur sa tête le sang répandu à l'abri de son impérite.

C'est parce qu'elle ignore et dédaigne de savoir de quoi est fait son devoir, que l'univers s'enfle d'animadversion antisémite et que déjà, notre consanguin en Abraham, Ismaël, a pu abattre une main fratricide sur Israël, en manière de défi à la montagne de Sion et au pied de leur sanctuaire commun du Mont-Moriah.

Mais pour bien lui prouver qu'en l'affaire du cimetière elle a un rôle — son rôle constitutionnel à remplir et, puisqu'elle s'y prétend politiquement désintéressée je l'invite solennellement à prendre la suite de la mission que ma conscience m'avait imposée, de me décharger d'un devoir trop lourd pour mes épaules et qu'il faut qu'un juif accomplisse.

L'alliance est prisonnière de son démenti.

Au nom du sang juif qui coule en plus d'un lieu, je l'invite à exercer la justice contre les juifs oppresseurs de *Goyim*, sous peine de se voir déclarer seule responsable de tout ce qu'il en pourra advenir.

Jacques BAHAR

Administration des Habous

AVIS

Il est donné avis au public que le vendredi 14 octobre 1921 à trois heures du matin, il sera procédé au siège de l'Agence des Habous au Téboucha à l'adjudication en vue de la location, pour quatre années, de trois parcelles situées dans la plaine et à 10 kilomètres du Kef dites « El-Djabbana », « El Marja » et « El Ghodra », d'une contenance approximative de 35 Ha 87.

Il est exclu de la location un cimetière dans la 2^e parcelle, un mausolée dans la troisième, les deux tiers de la première et de la 2^e parcelle objet de litige.

Mise à prix : 300 francs par an.

Administration des Habous

AVIS

Il est donné avis au public que le jeudi 20 octobre 1921 à trois heures de l'après-midi, il sera procédé au siège de l'Agence des Habous au Kef à l'adjudication en vue de la location, pour quatre années, des trois parcelles situées dans la plaine et à 10 kilomètres du Kef dites « El-Djabbana », « El Marja » et « El Ghodra », d'une contenance approximative de 35 Ha 87.

Il est exclu de la location un cimetière dans la 2^e parcelle, un mausolée dans la troisième, les deux tiers de la première et de la 2^e parcelle objet de litige.

Mise à prix : 100 francs par an.

Kola Sport stimule...

Administration des Habous

AVIS

Il est donné avis au public que le jeudi vingt octobre mil neuf cent vingt et un à neuf heures du matin il sera procédé au siège de l'Administration des Habous à Tunis rue de l'Eglise n° 55, à l'adjudication pour la constitution en enzel des immeubles ci-après :

1^{re} Une parcelle de terre d'une contenance approximative de 3,000 mq comprenant un café et des chambres sis au vieux Kraïm (Banlieue de Tunis).

Mise à prix : six cents francs par an frs. 600

2^{de} Une parcelle de terre d'une contenance non garantie de trente ares sise à Ras-Djebel, canton de Bizerte.

Mise à prix : quatre vingt francs par an frs. 80

3^{de} Un terrain de soixante quinze mètres en longueur, édifié au nord par une haie de cactus et dans le restant par un mur propre à la construction sis à Beni-Elhoumei, canton de Nabeul.

Mise à prix : dix francs par an frs. 10

Pour plus amples renseignements s'adresser à l'Administration des Habous, 55, rue de l'Eglise bureau des enzels.

Administration des Habous

AVIS

Il est donné avis au public que le mardi 25 octobre 1921 à trois heures de l'après-midi, il sera procédé à Elba-Ksour à l'adjudication en vue de la location pour trois années, d'Arh Fidi En Naaja d'une contenance approximative de 84 Hasis, à Ez-Zouanine à 15 km de Elba-Ksour.

Mise à prix : 90 fr. par an.

POUR VOS TRACTEURS POUR VOS AUTOS

N'employez que l'huile Victorine reconnue la meilleure, ayant fait ses preuves depuis 15 ans. **Comptoir Général des Produits Lubrifiants.** Av. J.-Ferry - Tunis

12, Rue Es-Sadikia — TUNIS

Le lait **BERNA** est le plus concentré riche suisse en crème

C'est le plus cher mais le meilleur

Siège Social : 29, r. de la Bienfaisance, Paris

En vente dans toutes les bonnes maisons

PHARMACIE BLOCH

4, Avenue de France, et rue Al-Djazira

Léon BLOCH Fils

Pharmacien de 1^{re} classe de l'Université de Montpellier Lauriat de l'Ecole Supér. d'Alger

Téléphone 553

Sempre Avanti

Voulez-vous avoir de la santé? Ne buvez que les sirops, liqueurs, limonades et vins de la Maison

GIUSEPPE BUX

12, Avenue Krantz — SOUSSE

GROS & DETAIL

Maisons Recommandées

Grand Hôtel de France — Annexes : Buffet de la Gare et Hôtel du Centre — L. de Lacroix, propriétaire — Sousse (Tunisie).

Belle Jardinière — Vêtements et tout ce qui concerne la toilette pour Hommes — A. Combey, 5 et 7, rue d'Angleterre et 17, rue d'Italie (en face la Poste) — Tunis.

Importation-Exportation de tous produits — Mohamed Elilanti, négociant, rue de France Sousse (Tunisie) — Adresse télégr. : Mohamed Elilanti - Sousse.

Planos et Musiques, 5, rue Es-Sadikia — Tunis **J. & A. BEMBARON**, Vente, échange et location de Planos.

JAMAIS rien ne vaudra l'Eau et la Poudre de riz **MAUD MAUD EUVÉ**, 70, Av. Gambetta, Hyères (Var).

Entreprise Générale des Travaux Electriques, A. Minaud et Fils, ancien Aécouterier et Minaud - 7, rue Léon-Roches, Tunis — réparations - Magnéto - Toutes Machines Electriques Réparations - Remontement.

Droguerie de la Poste, — S. Attal, 15, rue d'Italie en face la Poste, Tunis. — Produits photographiques, produits chimiques, etc.

Dépenses coloniales : Borg frères, 11, rue des Glacières - Tunis — Maison de confiance vendant au détail au prix de gros — Produits de Premier choix.

Les GALERIES PARISIENNES (Alphonse Léon) pp. 1, Place Pichon - Sousse — Chapeaux - Chaussures - Confections - Bonneterie - Parfumerie des 1^{res} marques connues - Ateliers de Modes — Maison de toute confiance.

Grands Magasins de Nouveautés du « Petit Paris », avenue de France - Tunis — Bruni frères et Cie, pp. 1.

MANSOUR BEN GEMAA — Shyp Chandeler — Fournitures Générales pour la Marine - Sfax (Tunisie) — Maison fondée en 1900.

Grand Hôtel de France - Sfax — 1er ordre — Viazzi, propriétaire — Eau courante dans toutes les chambres - Cuisine soignée - Service irréprochable.

Pharmacie Sémama (diplômé de la Faculté de Médecine de Montpellier), 53, rue des Maltais - Tunis — Maison Française.

Maison de santé pour les yeux, dirigée par M. le Dr Chénou — 1^{re} Clinique fondée en Tunisie en 1883, 1, rue Zarkoun - Tunis.

Mercerie Parisienne, — Jacques Bismuth, 6 Av. de France - Tunis. — Hautes nouveautés. — Seul Dépôt du gant « Perini », des parapluies « Revel » et parfumerie « Arys ». — Fournitures complètes pour couturiers et corsetières.

Horlogerie - Bijouterie - Joaillerie - Spécialité de bijoux arabes — Maison LADISLAS, 4, avenue de France - Tunis.

Artificiers — PAXONESSA, père et fils, avenue Jules-Ferry - Tunis.

QUINCAILLERIE-FERRONNERIE — Fers, Fontes - Aciers - Métaux — Fournitures Générales pour mines et entrepreneurs de travaux Publics - Articles de ménage - Eclairage et chauffage — Maurice Azerm, 11, rue d'Italie et 11, Rue Es-Sadikia — Entrepôts : rue Jean Le Vaucher — Télégrammes : Azerm-Tunis Téléphone 8,43.

SEMPRE AVANTI — Brasserie de la Bourse Ancienne Brasserie Bellevue (GIUSEPPE BUX, propriétaire - Sousse (Tunisie) — Confections de premier choix - Liqueurs de marque.

Horlogerie Bijouterie Joaillerie H BIANCHI 17, Avenue de France — Tunis. Chronométriers LIP de haute précision.

Le Gérant : E. LEMBRASO

Imp. de la Renaissance - 11, r. Al-Djazira-Tunis

VÊTEMENTS

J. BELL

5, Rue d'Italie, TUNIS



Raymond Valensi

INGÉNIEUR ARCHITECTE

22, rue de Russie — TUNIS

Dépôt de Machines Agricoles

41, Rue Al-Djazira

Comptoir National d'Escompte de Paris

Société anonyme au capital de 250 millions de francs entièrement versés

AGENCES DE TUNISIE :

TUNIS - BIZERTE - SFAX - SOUSSE MONASTIR

Dépôts à vue et à échéance fixe (TAUX AVANTAGEUX)

et toutes opérations de Banque

Location de compartiments de **COFFRES - FORTS**

Délivrance de **BONS DE LA DEFENSE NATIONALE** rapportant des intérêts aux taux suivants :

1 à 6 mois 3,60 o/o - à 6 mois 4,50 o/o, 3 à 6 mois 4 o/o - à 1 an 5 o/o.

Chaux Hydraulique et Ciment

PAUL POTIN

DÉPÔT : Rue de Turquie (Port)

BUREAU : 22, Rue Es-Sadikia

Téléph. : Tunis n° 197, Potinville n° 2 (réseau d'Hammam-Lif)

Banque Franco-Tunisienne

de prêts mobiliers et monts de piété tunisiens

La Société délivre des Bons de Caisse qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt. On peut dire que c'est le roi des placements, 13, rue d'Alger, Tunis.

CIE DE NAVIGATION MIXTE

Cie Touache - Paquebots - Poste Français

AGENCE DE TUNIS

Service régulier entre Marseille-Tunis & Tunis-Marseille

Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence à Tunis, rue d'Alger.

L'Agent principal : Casimir PÉDELUPÉ.

Cie Générale Transatlantique

Services Maritimes de la Méditerranée

AGENCE DE TUNIS

Pour tous renseignements s'adresser à l'Agence, 3, rue Es-Sadikia

G^{DE} DISTILLERIE TUNISIENNE

G. & E. LICARI

USINE A VAPEUR

Rue d'Espagne et rue de Besançon — TUNIS

Liqueurs de premier choix - Vins en gros

Spécialité d'Amor et de Fernet Licari

Récompenses à plusieurs expositions et concours. Médaille d'or Exposition Universelle Paris 1900, Médaille au Concours Paris 2400.

S^{te} F^{se} des Chaux et Ciments du Bou-Korvine

Société anonyme au capital de 100.000 fr.

USINE A HAMMAM-LIF (Téléph. 6)

Adresser Commandes et Correspondance aux bureaux :

77, Avenue de Carthage — TUNIS

(Téléphone 5,84)

- RESTAURANT DU JAPON -

G. FIORINI & C. FALORNI, Propriétaires

7, Rue Amilcar — TUNIS

Service à la Carte — Repas sur commande — Vraie Cuisine Italienne — Spécialité de Ravioli et Cassate — Vins Fins de la Maison ROCCO de Naples — Vins de Piémont et Vins de Chianti.

Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie

Société Anonyme au Capital de 125.000.000

Siège Social : ALGER — Siège Central : PARIS

Succursale de TUNIS : 13, Avenue de France

Agences de Tunisie : Béja, Bizerte, Bou-Arara, Ferryville, Gabès, Gaffour, Kairouan, Le Kef, Medjez-el-Bah, Mahdia, Mateur, Nabeul, Sfax, Sousse, Souk-el-Khemis, Tabarka, Téboursouk.

Toutes opérations de Banque :

Dépôts de fonds à vue et à échéance fixe avec intérêts

Prêts hypothécaires en participation avec le **Crédit Foncier de France** amortissables au maximum en 30 ans (avec faculté pour l'emprunteur de rembourser à toute époque par anticipation)

Pour tous renseignements s'adresser à la Succursale de TUNIS ou à ses agences de l'intérieur.

L'Huile qui graisse le plus

«- Vacuum Mobiloil -»

Marque «GARGOYLE»

Maison A. MODIGLIANI

Agent Général et Dépositaire pour la Tunisie

5, Rue Saint-Charles — TUNIS

Télegr. Import-Tunis Téléphone : 0,74

Société Générale

POUR FAVORISER LE DEVELOPPEMENT DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE EN FRANCE

Société Anonyme fondée en 1874 au Capital : 500.000.000

Siège Social à Paris : 54 et 56 Rue de Provence

Agences de Tunisie : TUNIS, SOUSSE, SFAX

Principales opérations

Comptes de dépôts de fonds et comptes courants à intérêts ; Escomptes et encaissements d'effets de commerce — Avances sur marchandises et connaissements — Crédits documentaires — Délivrances de chèques sur tous pays — Opérations de Bourses — Souscriptions sans frais aux émissions — Avances sur titres — Garde de titres — Encaissements et Escompte de coupons — Virements télégraphiques — Billets et Lettres de crédit circulaires — Change de monnaie.

Correspondants sur toutes les places de France et de l'Etranger

Office Français Immobilier et Commercial

« Assurances »

(17^{me} ANNEE)

28, Rue d'Italie - TUNIS — Téléph. 18,90

Vous qui désirez vendre : Fonds de Commerce, Immeubles, Terrains, etc. et qui ne trouvez pas d'acquéreur sur place, adressez-vous en confiance à l'**OFFICE FRANÇAIS**.

Rien à payer si la vente n'est pas conclue par l'entremise de l'Office.

L'**OFFICE** se charge aussi de prêts hypothécaires, placement de capitaux, immatriculations, expertises amiables, actes sous-seing privé, formalités pour permis de recherches de mines, assurances toutes branches.

Nos «PETITES ANNONCES» rue d'Italie, sont toute l'année **gratuites**.

Tracteurs Mac Cormick

Machines de Récolte OSBORNE

disponibles à Tunis

Maison R. WALLUT & C^{ie}

(R. Wallut et G. Hofmann, associés) — Tunis

Banque de Tunisie

Société anonyme au Capital de 8.000.000 de francs

Siège Social à Tunis, 3, Rue Es-Sadikia

Succursale à BIZERTE, SOUSSE et SFAX

Emission de chèques et lettres de crédits — Change de monnaies — Garde de Titres et Objets précieux — Dépôt à vue et terme et toutes opérations de banque.

Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

B. BISMUTH

Importateur direct de la Société Générale des Tuileries de Marseille et Cie

Chaux et Ciments « Valette-Viallard » de Cruas admis par les Administrations des Travaux Publics et du Génie Militaire

Fers, aciers marchands, tôles noires et galvanisées

Fil de fer à fourrage 13-14-15

BUREAUX : 8, Rue Es-Sadikia

Entrepôt : Rue de Portugal prolongée — TUNIS (Tél. 1,68)